



COMITE DE L'EAU ET DE LA BIODIVERSITÉ DE GUADELOUPE

Séance du 20 novembre 2018

DELIBERATION N° 2018/11

Élection d'un nouveau représentant des milieux socio-professionnels et des usagers au sein du Conseil d'administration de l'Office de l'eau.

Le comité de l'eau et de la biodiversité de Guadeloupe, réuni le 20 novembre 2018, délibérant valablement,

•Vu le code de l'environnement, en particulier l'article L. 213-13-1 et R. 213-50 à 58 et R. 213-63 ;

•Vu le décret n°2017-401 du 27 mars 2017 relatif à la gouvernance de l'eau et de la biodiversité dans les départements d'outre-mer ;

•Vu l'arrêté du 14 avril 2017 relatif à la représentation des collectivités territoriales, des diverses catégories d'usagers, des personnes qualifiées et de l'administration de l'État aux comités de l'eau et de la biodiversité et à leur siège en application des articles R. 213-50 et R. 213-51 du code de l'environnement ;

•Vu l'arrêté préfectoral DEAL/RN/971-2017-10-03-002 du 3 octobre 2017 modifié portant désignation des membres du comité de l'eau et de la biodiversité de Guadeloupe ;

•Vu le règlement intérieur du comité de l'eau et de la biodiversité de Guadeloupe approuvé le 9 novembre 2017 ;

Après avoir procédé à l'élection du nouveau représentant des milieux socio-professionnels et des usagers au sein du Conseil d'administration de l'Office de l'eau conformément aux textes en vigueur.

DECIDE

Article 1

Est élu représentant des milieux socio-professionnels et des usagers au sein du Conseil d'administration de l'Office de l'eau : M. Félix LUREL.

Fait et délibéré à Basse-Terre le 20 novembre 2018,

La présidente du comité de l'eau et de la biodiversité

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Sylvie Gustave DIT DUFLO', written on a light blue background.

Sylvie GUSTAVE DIT DUFLO